ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNCL

Les **coopératives** veulent aller plus loin

Gouvernance, contractualisation et interprofession ont été les maîtres mots de l'assemblée générale de la FNCL qui s'est tenue le 17 avril dernier à Paris et qui a réuni près de 300 personnes.

A. CONTÉ

Gérard Budin, président de la FNCL. « Il faut mettre en œuvre les changements et les alliances pour s'adapter à la nouvelle donne. » DR

« *Aucune autre forme d'entreprise ne met autant en interaction : propriétaire de l'entreprise, fournisseurs, salariés, clients et consommateurs.* » C'est en ces termes que Gérard Budin, président de la FNCL, a introduit l'Assemblée générale de la Fédération, ajoutant avec lucidité : « *Depuis vingt ans, la coopération laitière a perdu du terrain et n'a pas la place qu'elle a dans d'autres grands pays laitiers… Il faut mettre en œuvre les changements, les alliances, les schémas qui doivent répondre demain à la nouvelle donne des marchés…* »

RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE

Pour cela, la FNCL a mené une réflexion, en lien avec l'Institut français des administrateurs, sur la gouvernance des coopératives. Les travaux du groupe de travail dédié à cette thématique, et formé de seize personnes responsables de coopératives et d'experts, ont abouti à la rédaction d'un rapport articulé autour de sept enjeux : finalité et modernité de la coopérative, place, rôle et mode de fonctionnement du Conseil d'administration, exercice du pouvoir de décision, exercice du pouvoir de contrôle, différence de culture entres les administrateurs et le management, moyens de favoriser « l'affectio societatis », transparence et communication, stratégies d'alliance.

« *Les coopératives laitières françaises ne franchiront pas les obstacles si les administrateurs n'assument pas pleinement les responsabilités pour lesquelles ils ont été élus. Il nous faut tout à la fois concevoir et mettre en œuvre les meilleures stratégies, et pour cela faire grandir ou recruter les meilleurs comités de direction et directeurs généraux pour qu'ils nous aident* », a souligné Gérard Budin en invitant les Conseils d'administration à se saisir de ce document. Autre sujet de préoccupation pour les coopératives laitières : corriger les effets les plus néfastes des évolutions économiques et politiques qui se profilent.

QUELLES PROPOSITIONS POUR LA RÉGIONALISATION ?

Pour préserver la répartition de la production et de la transformation sur l'ensemble du territoire national, la FNCL demande la mise en place de certaines dispositions en matière de gestion des quotas qui introduisent la possibilité de définir et conduire des politiques régionales fortes d'orientation de la production :

- donner aux zones intermédiaires la possibilité de fluidifier leurs volumes en interne et d'optimiser leur redistribution afin que ces zones expriment tout leur potentiel de production ;
- concevoir un dispositif souple rendant possible une forme de mutualisation pour que les zones dynamiques disposent de volumes supplémentaires.

Ces deux demandes reposent sur deux principes, selon la FNCL :

- augmenter les volumes des réserves régionales et leur disponibilité pour la redistribution, en les alimentant avec les litrages supplémentaires issus de la hausse de la référence nationale décidée par la Commission européenne pour la campagne 2008-2009 et une partie des volumes des réserves départementales ;
- mettre en place une instance laitière chargée de conduire la politique régionale et de proposer des mesures de gestion des volumes en région.

Parmi les outils envisageables pour pallier la disparition des quotas, la FNCL étudie la contractualisation, tout en sachant que la coopération par nature s'y inscrit avec ses sociétaires. *« Si le principe n'est pas nouveau, son contenu changera sûrement sensiblement pour répondre à la disparition des quotas »*, a souligné Gérard Budin. Il faudra en effet changer d'organisation de gestion de la filière en passant de la maîtrise de la collecte par les quotas à l'équilibre offre-demande avec les contrats.

La FNCL a rédigé une note de travail à l'intention des coopératives pour qu'elles réfléchissent de manière approfondie de façon à pouvoir franchir le pas rapidement au cas où les marchés viendraient à l'exiger. Il y est question notamment de prix différenciés, mais tout reste encore à faire. *« Pour être bien acceptée, la mise en place de la contractualisation demandera du temps d'explication, même s'il ne faut pas trop tarder »*, précise la note.

UNE NOTE SUR LA CONTRACTUALISATION

Ce sujet va être débattu dans les régions dans le but d'établir rapidement un dossier de base pour les coopératives qui peuvent s'organiser. Parallèlement, le Cniel prépare un « guide de bonnes pratiques de la contractualisation ».

D'ailleurs, la question de la contractualisation ramène vers le pouvoir réel des interprofessions. Gérard Budin a clairement approuvé dans son discours la démarche des Pouvoirs publics consistant à présenter à Bruxelles un mémorandum qui demande de mieux sécuriser juridiquement les actions des interprofessions. *« Il ne peut y avoir de politiques interprofessionnelles durables si celles-ci peuvent être remises en cause au nom du droit de la concurrence. »* Et à ceux qui considèrent que l'interprofession est *« un système du siècle dernier qui a perdu sa pertinence »* du fait de l'européanisation des débats et de la mondialisation, Gérard Budin répond : *« Il y a largement la place pour un certain nombre d'actions au niveau de chaque pays. Certains pays européens bénéficient de grandes entreprises monopolistiques. La France, qui se caractérise par de très nombreuses entreprises moyennes, voire petites, a besoin d'un outil privé mais collectif permettant de mettre l'ensemble des opérateurs autour de la table avec les producteurs pour imaginer les meilleures solutions dans l'intérêt de la filière. La pertinence de l'interprofession pour réaliser un minimum de régulation est donc certaine dans un contexte où les différents opérateurs sont de taille et de puissance très différentes »*. La FNCL demande ainsi d'élargir le rôle du Cniel pour qu'il puisse approfondir sa fonction d'observatoire économique.

Gérard Budin et ses invités réunis autour d'une table ronde sur « Les interprofessions, le syndicalisme et la coopération : comment mieux travailler ensemble et quels nouveaux outils privilégier ? », ont insisté sur le rôle de l'organisation économique et la place des coopératives dans la régulation des marchés agricoles.

« Je pense pouvoir affirmer qu'un monde agricole qui n'aurait pas la maîtrise d'outils de transformation et de commercialisation n'aurait plus la maîtrise de son destin. Les fondateurs des coopératives ne s'y étaient pas trompés. Ils ont su concevoir et conduire des entreprises canalisant les mutations de leur temps », a conclu Gérard Budin dans son discours de clôture.

RITA LEMOINE

EN BREF

« Sciences des Aliments » : un numéro spécial sur la matière grasse laitière

Que sait-on aujourd'hui de la composition de la matière grasse laitière ? Quel est l'intérêt nutritionnel des lipides du lait ? Comment sont digérés les acides gras du lait ? Quid du rôle de la matière grasse butyrique sur le taux de cholestérol ? Certains composants de la matière grasse laitière ont-ils un effet potentiellement bénéfique sur le cancer ? Les conditions d'élevage impactent-elles sur les qualités nutritionnelles de la matière grasse laitière ?

Trente spécialistes ont été réunis pour faire le point sur les aspects nutrition-santé de la matière grasse laitière dans ce numéro spécial de *Sciences des Aliments*, coordonné par Marie-Claude Bertière et Yvette Soustre.

DR

La matière grasse laitière - Sciences des Aliments 2008 - vol 28 (n° 1-2) – 192 pages - Editions Lavoisier.

L'Ocha veut démontrer la modernité de notre modèle alimentaire

L'Ocha – Observatoire Cniel des habitudes alimentaires - vient de publier un document de 48 pages illustrées résumant l'essentiel des travaux menés depuis sa création en 1992 et des projets en cours. Les messages essentiels véhiculés par ce document intermédiaire entre l'ouvrage de référence et la brochure tous publics, visent à dédramatiser la relation à l'alimentation en démontrant que le rapport à l'alimentation n'est pas purement fonctionnel/nutritionnel et s'inscrit dans une dimension socio-culturelle forte, à consolider le modèle alimentaire et agricole français et à en démontrer la modernité au moment où commencent les négociations sur la future PAC. L'Ocha rappelle que les valeurs de plaisir, de diversité, d'authenticité, de partage, d'identité, de patrimoine auxquelles le modèle alimentaire français accorde la primauté ont pour effet « secondaire » d'être bonnes pour notre santé et favorables à la lutte contre l'obésité et d'autres pathologies, cardio-vasculaires notamment. Il veut aussi montrer la place du lait et des produits laitiers comme produits « essentiels » dans les habitudes alimentaires françaises et redonner aux mangeurs citadins, coupés de l'origine de leurs aliments, une nouvelle forme de proximité avec nos produits et ceux qui les produisent.

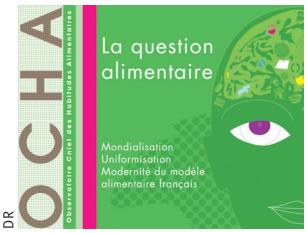

DR

Disponible sur simple demande à l'Ocha : ocha@cniel.com